

## COMPTE RENDU DU CTPD DU 25 MARS 2011

Le CTPD qui a eu lieu vendredi 25 mars avait pour ordre du jour essentiel, le vote du budget 2011. En préambule de l'examen des points inscrits la délégation CGT a lu la déclaration suivante :

### Déclaration liminaire de la délégation CGT

*Monsieur le président,*

*Le budget que vous présentez aujourd'hui au CTP est marqué par une réduction drastique de la dotation globale de fonctionnement de près de 5 %.*

*Ce budget découle des décisions de réduction de la dépense publique de 100 milliards d'euros d'ici 2013, considérant que le service public ne représente qu'un coût et que la satisfaction des besoins sociaux n'est pas la priorité du gouvernement. Il s'agit pour ce dernier de se conformer aux critères du pacte européen de stabilité, qu'il entend encore durcir et rendre irréversibles via un pacte de compétitivité.*

*Au nom de cette vision dogmatique, les fonctionnaires sont dans la ligne de mire. Les salaires sont gelés pendant que les prix des produits de première nécessité augmentent sensiblement (l'alimentaire, l'énergie, les transports...). Il est crucial de procéder à l'augmentation des traitements par le relèvement de la valeur du point d'indice et de procéder immédiatement au rattrapage des pertes subies (près de 15 % depuis 2000).*

*Au nom de ces choix de société, ce sont tous les systèmes solidaires qui sont démantelés (droits à la retraite, dépendance, protection sociale...).*

*Au nom d'un monolithisme idéologique et au prétexte de la « réduction des déficits », c'est la fragilisation du service public (abandon de missions, casse de l'hôpital et de l'école...) et des fonctionnaires (statut, individualisation, précarité...) qui est de mise. Le service public n'est pas une marchandise, il ne peut être piloté par la stricte statistique.*

*Et c'est cette même politique qui conduit aux concentrations de services, par exemple la régionalisation de l'action sociale, alors qu'au contraire, les conditions de vie au travail exigent une action sociale de haut niveau et de proximité, la fermeture d'une dizaine de centres régionaux de pensions et la mise en place de deux plateaux téléphoniques pour l'ensemble du territoire, les directions interrégionales des services informatiques, les plates-formes Chorus. Nous savons que d'autres regroupements sont en préparation en matière notamment de ressources humaines avec l'office national de paye mais aussi la mise en place du Système Interministériel de Ressources Humaines dont la généralisation d'Agora est une première étape.*

*Venant après le plan de 104 suppressions d'emplois au titre de 2011, le budget que vous nous présentez va entraîner une nouvelle détérioration des conditions d'exercice de nos missions et pour les agents une dégradation supplémentaire de leurs conditions de travail :*

*↳ 7% de baisse sur les dépenses de nettoyage alors que les questions d'hygiène sont l'un des principaux problèmes relevés par les personnels dans le DUERP.*

*↳ 27% de baisse pour les frais de déplacements alors que les agents ne cessent déjà de se plaindre des difficultés à se faire rembourser et des contrôles tatillons dans ce domaine.*

*Les crédits également affectés aux travaux immobiliers, au matériel logistique et informatique sont eux aussi en baisse sensible.*

*A quelques semaines de la campagne IR l'inquiétude grandit dans les services. Comment avec le manque de personnel faire face à l'afflux des contribuables et des demandes, par téléphone ou par mel ? Dans quelles conditions les agents vont-ils devoir travailler ?*

*L'urgence passe, bien au contraire, par la création des emplois indispensables à l'exercice de nos missions, et le pourvoi immédiat de tous les postes vacants.*

*Plus que jamais le service public doit disposer des moyens humains et matériels pour accomplir l'ensemble de ses missions. Ce n'est pas aux fonctionnaires, ce n'est pas aux salariés de payer la facture de la crise.*

Le directeur a répondu à la déclaration liminaire en se félicitant du plan «particulièrement ambitieux» mis en place par le ministre (abondement de 150€ brut annuel de la prime de fusion, 8ème échelon pour la catégorie C et plan de qualification confirmé).

Sans nier la réalité de ces mesures, il n'en demeure pas moins qu'elles sont extrêmement limitées et financées par les suppressions d'emplois.

## BUDGET

La dotation globale de fonctionnement diminue de 4,75%. A cette baisse s'ajoute une ponction supplémentaire de 0,64% sur la grande majorité des crédits, en faveur des «politiques de l'emploi», dont nous constatons quotidiennement l'efficacité !!! Avec l'incidence de l'inflation (1,8% en 2010), la baisse réelle est beaucoup plus importante.

Le montant des **dépenses de nettoyage diminue** : la direction répond que cette baisse s'explique par les économies d'échelle réalisées grâce à la passation d'un marché au niveau national dans le cadre de la fusion. Concernant les **frais de déplacement**, la direction s'est engagée à ce que toutes les demandes soient honorées.

**Affranchissement du DIT** (Département Informatique du Trésor) : malgré une baisse sensible de la dotation (- 40%), toutes les dépenses seront couvertes par un abondement en cours d'année.

En réponse à nos inquiétudes concernant la baisse de la dotation, le directeur a déclaré qu'il n'était pas inquiet pour 2011 et que la DDFiP disposait de marges de manœuvre et d'un budget confortable. Mais il a reconnu que l'objectif était une baisse de 10% sur 3 ans. Selon lui, des économies sont possibles, par exemple 1 degré de température en moins équivaut à 7% de réduction sur le poste chauffage...

**Concernant le Centre Administratif Départemental (siège de la direction à Nanterre)** dont les charges sont de plus en plus élevées, la direction a précisé qu'en l'état actuel de la réflexion des pouvoirs publics l'immeuble serait conservé et réhabilité ultérieurement.

<p>VOTES POUR : ADMINISTRATION CONTRE : CGT - SNUI/SUD ABSTENTION : FO - CFDT</p>
---

## DUERP : DOCUMENT UNIQUE d'EVALUATION des RISQUES PROFESSIONNELS

Notre délégation a souligné la lourdeur des travaux de mise à jour du DUERP. Malgré un recensement des risques qui se veut exhaustif, les problèmes majeurs auxquels sont confrontés les agents (manque d'effectifs, restructurations et dégradation des conditions de travail) ne trouvent pas leur place dans ce document.

Le plan d'action de prévention répond à ces problèmes en proposant des stages de gestion du stress. Cela revient à traiter les effets en ignorant les causes. Par ailleurs, se pose la question du suivi des problèmes d'hygiène et de sécurité recensés. Nous avons, en particulier, rappelé notre demande d'un bilan par site au sujet de l'amiante.

Nous avons souligné également l'incidence des méthodes de management en vigueur qui développent l'individualisation au travail (évaluation, avancement au mérite...), ce qui crée un sentiment de culpabilisation et d'isolement de l'agent. Le récent rapport du Médiateur alerte les pouvoirs publics sur les dangers de ces pratiques.

## PLAN DE QUALIFICATION (GESTION PUBLIQUE)

La direction s'est félicitée du futur plan de qualification de la gestion publique qui, faut-il le rappeler n'est toujours pas connu à l'heure actuelle !!! La seule chose connue, à ce jour, est l'implantation de 2 cadres A Inspecteurs (RM Gennevilliers et Division Fiscalité des Professionnels) au 01/03/2011 et d'un Receveur Percepteur au Pole Gestion Publique au 01/07/2011.

La délégation CGT a souhaité faire remarquer que les seules choses connues à l'heure actuelle étaient la suppression de 38 emplois de B et C pour 2011 dont nous n'avons toujours pas la répartition entre les suppressions/créations de B et les suppressions nettes de C.

Par ailleurs nous avons souhaité connaître l'implantation exacte de l'emploi de RP (Pôle Gestion Publique) puisque les postes d'adjoint de division existent déjà. Va-t-on vers une subdivision ou un renforcement d'une des deux divisions ? En l'absence du chef du Pôle Gestion Publique nous n'avons pas eu de réponse.

Nous avons également demandé quelle était la motivation de la direction d'implanter un poste de deuxième adjoint à la RM Gennevilliers. Compte tenu des enjeux en cours à Gennevilliers, la Direction a souhaité renforcer ce poste-là. Notons tout de même que la RM Vanves est, elle, dépourvue d'adjoint !!!

**VOTE : POUR (ADMINISTRATION) - ABSTENTION (CGT - SNUI/SUD - FO - CFDT)**

## CONSULTATIONS DES AGENTS SUR LES PLAGES HORAIRES

**CHOIX RETENUS** **GENNEVILLIERS** : 9h30 - 11h30 (matin) et 14h30 - 16h30 (après-midi)  
**LEVALLOIS** : 10h00 - 12h00 (matin) et 14h00 - 16h00 (après-midi)

## ORGANISATION INFRA-DEPARTEMENTALE DES DFE (Dossiers à Forts Enjeux)

Il s'agit de contrôles effectués en matière d'assiette, sur les dossiers les plus importants. L'administration n'ayant pas fourni les différents éléments pour appréhender le dispositif sous tous ses aspects, elle a accepté de remettre l'examen de ce point au prochain CTPD prévu le 26 avril. Par ailleurs, des collègues de SIP nous ont informés qu'ils ne pourraient pas bénéficier de l'aide de la cellule CSP lors de la campagne IR en raison de la priorité accordée au traitement des DFE et que, d'autre part, le traitement des rescrits serait transféré aux contrôleurs des secteurs d'assiette. Nous avons interrogé la direction pour savoir s'il s'agissait d'une décision de la direction. La direction a répondu qu'un équilibre était à assurer entre la gestion et le contrôle au sein de chaque SIP et qu'il n'existait pas d'instruction particulière de la direction sur ce point.

## QUESTIONS DIVERSES

### EQUIPE MOBILE DE RENFORT (Gestion Publique)

Suite à la réunion des équipiers de renfort en début d'année, la direction a engagé une réflexion sur l'avenir (organisation, modalités d'affectation, etc...) de l'équipe. A la demande de la CGT, la direction avait acté la tenue d'un groupe de travail avec les organisations syndicales et les équipiers de renfort, lors d'une précédente CAP locale. Nous avons interrogé la Direction sur le calendrier retenu pour mener cette réflexion. La date du 30 mars a été fixée pour une première réunion entre les chefs de service et la direction. Une seconde réunion avec les équipiers est prévue ultérieurement.

### FRAIS DE DEPLACEMENTS

Il est demandé aux vérificateurs et aux agents présentant des demandes de remboursements de frais de repas de servir une attestation des conditions de restauration. Nous avons fait remarquer qu'en pratique il était quasiment impossible aux vérificateurs en déplacement pour un contrôle d'accéder à un restaurant administratif (carte d'accès demandée, très souvent obligation de s'inscrire plusieurs jours à l'avance). La direction a répondu que cette attestation devait être obligatoirement remplie et devant notre crainte de contrôles tatillons qu'elle savait pouvoir compter sur le discernement des services RH.

### SCEAUX

Nous avons fait part du souhait des agents du SIE de Sceaux de disposer d'un box fermé pour la réception. La direction a répondu que l'absence actuelle d'un box fermé était due aux travaux et qu'une fois cette période écoulée il y aura tout naturellement place pour un tel box.

### 2<sup>ème</sup> BDV (Brigade de Vérification)

Nous avons soulevé le problème de l'exiguïté des locaux prévus pour accueillir cette brigade : 48,5 m<sup>2</sup> pour 9 agents. La direction a répondu que les agents ne seraient pas relogés uniquement sur l'espace de l'actuelle salle de réunion mais que l'ensemble de l'étage serait réaménagé. Les agents seront accueillis a-t-elle assuré, dans des conditions décentes comparables à celles des autres brigades.

### VANVES DIRECTION (Division des affaires juridiques)

En réponse à notre interrogation, le Directeur a assuré qu'il n'y avait aucun projet de déplacement de cette division.

### CONTRÔLE DEONTOLOGIQUE DES DOSSIERS DES AGENTS (Déclarations de revenus)

Suite à notre intervention à partir d'un cas précis, la direction a admis que, si la demande de justificatifs pouvait être faite par mel, elle devait néanmoins comporter l'indication du délai accordé pour la réponse, comme dans le cas d'un courrier adressé à un contribuable. Elle a confirmé que si les justificatifs avaient déjà été fournis au service, ils ne devaient pas être demandés à nouveau.

### CANTINE DE NEUILLY

En réponse à notre interrogation la direction a précisé n'avoir aucune réponse positive à ce jour malgré ses recherches en faveur d'une solution collective.

## PRS (BOULOGNE)

Nous avons demandé que les collègues cadres A puissent bénéficier d'un bureau fermé, à proximité du reste du pôle et disposant d'une fenêtre sur l'extérieur, le bureau prévu étant excentré et pourvu d'une fenêtre sur la verrière.

La direction s'en tient pour l'instant au plan déterminé après consultation des chefs de service mais elle s'est déclarée disposée à faire le point sur l'ensemble du chantier prochainement.

Nous avons également demandé à ce qu'un point soit fait par la direction sur la montée en charge de ce service et ses implications en terme d'effectifs comme cela avait été convenu. La direction s'est engagée à y procéder à l'occasion d'un prochain CTP.

## PROBLEMES D'EFFECTIFS

Nous avons averti la direction sur les problèmes d'effectifs rencontrés par les SIP de Neuilly (secteurs recouvrement, Sablons et Saint-James) et Nanterre 1. La direction s'est engagée à examiner la situation de ces services. Concernant la demande des agents du SIP de Nanterre de conserver le renfort en matière de foncier, la direction a confirmé son maintien.

## CONCOURS DE CONTROLEURS 1<sup>ère</sup> CLASSE

Nous nous sommes faits l'écho des interrogations des collègues quant à la prise en compte de l'année d'école dans les 3 ans de services effectifs dans la catégorie B nécessaires pour passer le concours. Les agents également veulent connaître le contenu des épreuves. Sur le premier point l'administration a répondu que la DG contactée n'avait toujours pas fait connaître sa position. Sur le second point elle a indiqué que l'épreuve unique comprendrait un QCM et un Questionnaire à Réponse Courte. Toutes les informations dont elle dispose sont mises en ligne au fur et à mesure sur le site Ulysse 92.

**Dernière minute : la Direction vient de nous confirmer que l'année de scolarité ne compte pas dans la durée des services.**

## COURBEVOIE (TRAVAUX AVANT OUVERTURE DU SIP)

A notre demande, la direction a réaffirmé que lors d'un déménagement, les opérations de manutention devaient être effectuées par les professionnels, cela inclut le déménagement des armoires et de leur contenu. Les agents sont sollicités pour mettre dans les cartons le contenu de leurs bureaux et armoires personnels. Nous avons en outre fait part de la demande des agents du secteur Bécon, confrontés aux nuisances occasionnées par les travaux, d'être déplacés en étage dès le début de la semaine prochaine. La direction a donné son accord de principe et en étudie la faisabilité.

## NOUVELLE ORGANISATION DES SERVICES INFORMATIQUES

A quelques jours du CTPC consacré à la nouvelle architecture des services informatiques à la DGFIP : création des DiSI (Directions interrégionales regroupant DIT et CSI) et des ESI (DIT et CSI), la CGT a fait remarquer à la Direction que les nouvelles modalités de saisie de l'assistance posaient un certain nombre de difficultés. En effet, depuis le 1er mars, il faut, en cas de problèmes informatiques, solliciter le Plateau Unique Virtuel (PUV) de BOBIGNY. Celui-ci n'est accessible que par mel et compte tenu de sa forte sollicitation, il n'est pas en mesure de résoudre les problèmes au fil de l'eau. Pire, lorsque la panne ne peut être résolue à distance, c'est l'assistance locale (CMI/CMIB et SAU du département) qui est chargée du dossier. Pourquoi faire simple quand ...

Nous avons demandé que la direction locale, qui n'avait aucune obligation de mettre en place cette organisation, revienne sur cette note et facilite ainsi la saisie directe de notre assistance locale qui est la plus à même de résoudre les problèmes les plus simples comme les plus complexes.

La direction n'a pas souhaité prendre d'initiative avant la tenue du CTPC, le 29 mars prochain.

### La délégation CGT au CTPD

Carole LAFON  
DDFiP

Gislhaine MASONI  
CDI ST CLOUD

Anne GIRAUDON  
DDFiP

Philippe GEOFFRE  
CFP MONTROUGE

Luc BENOIT  
CFP NANTERRE

Philippe KERGOAT  
TP AMENDES

Pierre-Jean BERTHOUMIEU  
BDV NANTERRE

Maximilien FAURE  
EDRA (SEVRES)

**Sans attendre, pour être plus forts dans la défense de vos droits individuels, de nos droits collectifs, pour se faire entendre et gagner sur les revendications**

**Adhérez à la CGT Finances Publiques 92**